

## UNE “NOUVELLE” PENSEE DE PASCAL

Laurent Thirouin, Marie Pérouse, Gilles Proust

► **To cite this version:**

Laurent Thirouin, Marie Pérouse, Gilles Proust. UNE “NOUVELLE” PENSEE DE PASCAL. Courrier du Centre International Blaise Pascal, Université Clermont Auvergne, 2005, pp.3-6. halshs-00131506

**HAL Id: halshs-00131506**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00131506>**

Submitted on 16 Feb 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

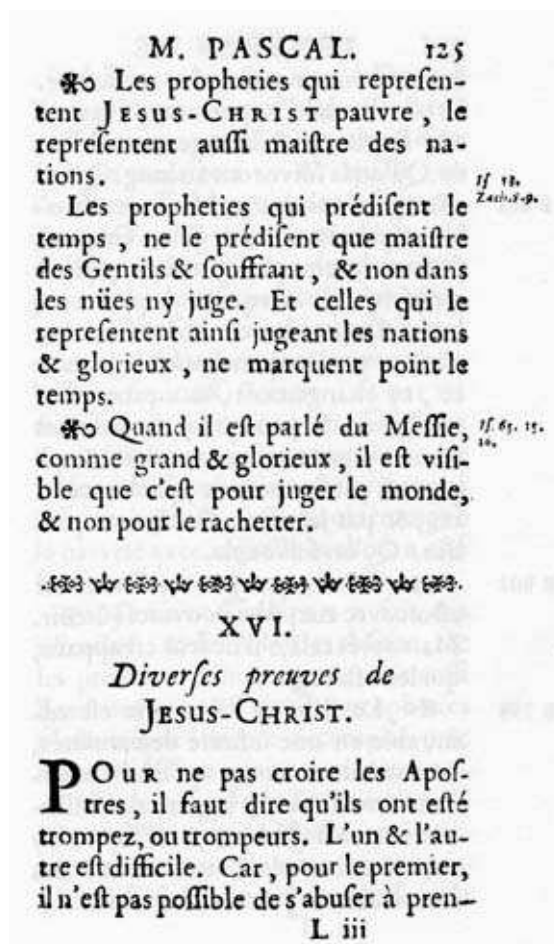
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## UNE “NOUVELLE” PENSÉE DE PASCAL

par Laurent Thirouin , Marie Pérouse et Gilles Proust (UMR 5037)

Procédant à la comparaison d'une édition des *Pensées* de 1670 avec l'édition Sellier, dans le cadre d'un projet d'édition électronique des *Pensées*, Gilles Proust, ingénieur de recherche informaticien au C.E.R.H.A.C. (UMR 5037), a remarqué que la première édition des *Pensées*, habituellement désignée comme l'édition de Port-Royal, donne le fragment suivant comme un écrit de Pascal :

\*o Quand il est parlé du Messie, comme grand & glorieux, il est visible que c'est pour juger le monde, & non pour le rachetter.<sup>1</sup>



Or ce texte ne figure dans aucune des éditions modernes des *Pensées*. Les grands éditeurs du XIX<sup>e</sup> siècle ne le connaissent pas. Ni Brunshvicg ni Lafuma, dans l'Intégrale (1963), dans l'édition du Luxembourg (1951) et dans *Le Manuscrit des Pensées de Pascal* (1962), ne le donnent comme texte de Pascal. Brunshvicg signale en note, à propos de la pensée « Les prophéties qui prédisent le temps ne le prédisent que maître des Gentils, et souffrant, et non dans les nuées, ni juge. Et celles qui le représentent ainsi, jugeant et glorieux, ne marquent point le temps » :

<sup>1</sup>. *Pensées de M. Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets*, fac-similé de l'édition de Port-Royal (1670) et de ses compléments (1678-1776), présentée par G. COUTON et J. JEHASSE, Saint-Étienne : Centre interuniversitaire d'éditions et de rééditions, 1971 ; p. 125.

Port-Royal publie à la suite de cette remarque la réflexion suivante : *Quand il est parlé du Messie comme grand et glorieux, il est visible que c'est pour juger le monde et non pour le racheter*. Elle a été incorporée au texte de Pascal par tous les éditeurs, sauf M. Molinier ; mais ni le manuscrit ni les Copies n'en portent trace.<sup>2</sup>

Lafuma signale seulement dans les *Notes* de l'éd. Luxembourg, p. 91, que « l'édition de Port-Royal complète ainsi [...] »<sup>3</sup>. Ce fragment a donc disparu du canon pascalien depuis que la suspicion a frappé le travail originel de Port-Royal et que les exigences philologiques inaugurées en 1842 par Victor Cousin ont imposé la référence au manuscrit autographe.

Ce texte n'apparaît pas dans le *Recueil original* (ms 9202). C'est le cas certes d'un bon nombre d'autres pensées, dont l'authenticité n'a jamais été mise en question, et que l'on ne connaît que par les deux copies prises à la mort de Pascal. Mais cette brève remarque consacrée au Messie n'a pas davantage d'existence dans l'une ou l'autre des copies. Sommes-nous donc en face d'un texte authentique de Pascal ? A-t-on eu raison de l'écarter ? Faudrait-il au contraire lui redonner une place (et un numéro) dans l'accumulation de notes, plus ou moins rédigées, que sont dorénavant les éditions scientifiques des *Pensées* de Pascal ?

Il est connu que l'édition de Port-Royal n'a pas été gouvernée par un souci prédominant de respect philologique. Le comité a dû transiger entre un idéal de fidélité rigoureuse et la nécessité de donner à lire une œuvre accessible, selon les critères esthétiques et intellectuels du temps — d'où le nombre important d'interventions et de remaniements, qui échappent totalement aux principes modernes d'une édition. Il n'y a donc pas lieu, *a priori*, d'accorder une trop grande importance au *texte* de Port-Royal, du moins quand il s'agit d'éditer les *Pensées*. On remarquera cependant que les éditions modernes des *Pensées* ont accueilli quelques fragments qui ne nous sont connus par aucun autre canal. C'est le cas de Sellier 739, et surtout du célèbre fragment 740, constamment cité et que Brunschvicg avait même intégré dans sa section initiale des *Pensées* (n°19) :

La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage, est de sçavoir celle qu'il faut mettre la première.<sup>4</sup>

Peut-être ces textes ont-ils davantage retenu l'attention de la critique, en ce qu'ils figurent dans l'édition augmentée, donnée par Port-Royal en 1678. On a soigneusement relevé tous les textes nouveaux par rapport à la première édition, et l'on a naturellement identifié les hapax. L'absence d'attestation en dehors de l'ouvrage imprimé n'a pas empêché qu'ils ne prennent place dorénavant dans le canon pascalien, sans qu'aucun doute ne soit émis sur leur authenticité. Pourquoi en irait-il autrement du fragment sur le Messie ?

Ce texte conclut le chapitre XV, intitulé "Preuves de Jésus-Christ par les prophéties". Il est précédé, à gauche, d'un fleuron, et accompagné, dans la marge de droite, d'une référence à Isaïe : *Is. 65. 15.16*. Chacun de ces éléments est significatif.

<sup>2</sup>. Br. 727, page 187 de la section XI, en note 5.

<sup>3</sup>. Dans un article sur les éditions de Port-Royal dans *Les « Pensées » de Pascal ont trois cents ans*, Thérèse Goyet propose une concordance entre les *incipits* de l'édition de 1670 et les éditions Lafuma Luxembourg et Brunschvicg<sup>3</sup>. A la page 53, Th. Goyet signale au n° 138 l'article concerné et donne en référence à l'édition Brunschvicg « 727n, p. 674 » sans référence à Lafuma Luxembourg.

<sup>4</sup>. Ed. 1678, p. 449.

L'étude minutieuse que Marie Pérouse (G. R. A. C., UMR 5037) a consacrée à l'édition de Port-Royal<sup>5</sup> a mis en évidence la fonction exacte du recours aux fleurons, et les latitudes que s'autorisaient les éditeurs par rapport à leurs propres principes. Sans qu'il soit possible ici de résumer la démonstration dans toute sa richesse, il suffira d'en donner les conclusions. L'édition originale explique la raison d'être des fleurons qui précèdent les "pensées" :

[...] quoy qu'il soit assez facile, en lisant chaque article, de juger s'il est une suite de ce qui le precede, ou s'il contient une nouvelle pensée ; neanmoins on a crû que pour les distinguer davantage il estoit bon d'y faire quelque marque particuliere. Ainsi lors que l'on verra au commencement de quelque article cette marque (✱) cela veut dire qu'il y a dans cet article une nouvelle pensée qui n'est point une suite de la precedente, & qui en est entierement separée. Et l'on connoistra par mesme moyen que les articles qui n'auroient point cette marque, ne composent qu'un mesme discours [...] (P-R 1670 2<sup>e</sup> éd., Avertissement)

Ce principe exprimé qui consiste à accompagner d'un fleuron chaque pensée distincte de Pascal retenue par le comité, est appliqué dans le livre avec une certaine souplesse. Cependant, il est une liberté que le comité ne prend à aucun moment : celle de faire précéder par un fleuron un texte rédigé par lui (pour compléter un fragment lacunaire ou pour servir de transition entre deux fragments, ou encore d'introduction à un chapitre<sup>6</sup>). Par conséquent, dans la mesure où le texte qui nous intéresse comporte un fleuron, on peut *a priori* exclure qu'il s'agisse d'un commentaire rédigé par le comité. À moins, bien entendu, que ce signe typographique ne résulte d'une erreur d'impression, ou d'une inattention.

La fréquentation attentive de l'édition originale de 1670 conduit à écarter cette dernière hypothèse. Les chapitres du livre obéissent en effet à des principes de *dispositio* plus ou moins rigoureux d'un chapitre à l'autre, parmi lesquels on compte ce qu'il faudrait appeler les "effets de clôture" : les textes choisis pour achever chacun des chapitres sont retenus pour leur expressivité, et l'on imagine mal que le comité ait décidé de faire occuper ce lieu stratégique qu'est une conclusion de chapitre par une imitation de fragment pascalien. Du reste, tous les autres chapitres sans exception, se terminent par une pensée tirée d'un fragment authentique<sup>7</sup>. Les principes internes du volume, non seulement plaident pour l'authenticité pascalienne du fragment, mais incitent même à le regarder avec une particulière attention, comme une réflexion synthétique et forte.

La référence marginale au livre d'Isaïe pose d'autre part un problème. Les versets indiqués évoquent la conversion des gentils et l'instauration d'une nouvelle alliance, autant de considérations qui ne concernent pas explicitement la figure du Messie. La référence à Isaïe prend en revanche tout son sens, quand on consulte les mêmes versets — 15 et 16 — mais au chapitre suivant et dernier, le chapitre 66. Le prophète y annonce en effet, sur un mode apocalyptique, le retour ultime du Seigneur, dans la gloire suprême ("dans les feux") et avec la fureur du justicier

---

<sup>5</sup>. «Voilà quel était son dessein.» *Les premières éditions des Pensées de Pascal (1670-1678)*. Thèse à soutenir en décembre 2005.

<sup>6</sup>. Lorsque ce type de texte apparaît en début de paragraphe, il n'est introduit par aucun signe typographique particulier. Par exemple, chap. XXVI, p. 213 : Ainsi les divertissements qui font le bonheur des hommes...

<sup>7</sup>. Même si, dans deux cas, le texte pascalien se trouve altéré ou augmenté de façon notable : à la fin du chapitre XXVI, un long commentaire est ajouté au fragment Sel. 166, et, à partir de 1678, le chapitre II se termine par une version développée du fragment Sel. 717.

(“pour juger toute chair”)<sup>8</sup>. Le texte biblique illustre exactement la pensée qui nous occupe, présentant la figure d’un Messie glorieux et étranger au souci de racheter le monde. Si le comité s’était donné la peine de forger cette remarque, n’eût-il pas été précis quant à la référence ? Il est plus probable que le texte de Pascal ait été mal lu, et sa référence scripturaire transcrite sans vérification.

Quel est donc le propos de Pascal et en quoi cette dernière remarque sur le Messie glorieux se rattache-t-elle à une démonstration plus large, dont elle est même susceptible d’assurer la conclusion ? Pascal veut prouver que les prophéties messianiques trouvent bien leur accomplissement en Jésus-Christ, que le Messie est bien venu en la personne de Jésus-Christ (Sel. 305). Pour être pleinement probante, la démonstration doit se faire selon les deux critères que sont 1) le *temps* (le moment de cet avènement) et 2) la *manière* (la forme de cet avènement). L’un est plus flagrant que l’autre, celui du temps : par un examen assez technique des prophéties, l’apologiste se fait fort de montrer comment la naissance de Jésus survient précisément à la seule date qui puisse concilier toutes les conditions annoncées par les prophètes, faisant converger “quatre repères chronologiques autonomes”<sup>9</sup>. L’autre critère en revanche, celui de la manière, se révèle plus problématique. Il heurte davantage l’interprétation des prophètes, et notamment l’attente suscitée par eux chez les Juifs. Comment pourrait-on concevoir que la naissance obscure, la prédication discrète et la mort déshonorante de Jésus accomplissent les annonces du Messie ? À les prendre dans leur sens obvie, les prophéties ne semblent guère autoriser la foi des Chrétiens.

Pascal répond à cette difficulté de plusieurs façons. Il souligne en premier lieu que l’humilité et la souffrance du Messie ont bel et bien fait l’objet de certaines prophéties : qu’il devait être “rejeté, méconnu, trahi” (fr. 734) et qu’ainsi son obscurité ne fait que donner une marque supplémentaire de sa véritable nature. Un second argument consiste en une spiritualisation des notions de *bien*, d’*ennemi*, de *domination*... C’est l’idée, très insistante dans les *Pensées*, d’une loi figurative et d’une écriture chiffrée. L’Évangile nous apprend à lire les prophéties dans leur authentique signification : “que les ennemis de l’homme sont ses passions, que le rédempteur serait spirituel et son règne spirituel” (fr. 291). Mais ce qui achève la démonstration est la thèse d’un double avènement<sup>10</sup>, la distinction entre deux manifestations du Messie : un avènement de misère et un avènement de gloire, une naissance obscure et un retour glorieux. Cette double face du Messie, humilié et triomphal, correspond à sa double action, de sauveur et de juge. La mort dans la souffrance et la gloire sont indissociablement réunies dans une seule figure, annoncée par les prophètes sous cette forme contradictoire, et manifestée selon une double temporalité. La pensée oubliée, qui concluait le chapitre XV de l’édition de Port-Royal, affirme solennellement le caractère glorieux du Messie, dès lors qu’il n’est plus considéré dans son rôle de sauveur (celui qui rachète), mais de juge.

On signalera enfin, avec toutes les précautions qu’un tel argument suppose, combien la syntaxe et le lexique de notre texte présentent des traits pascaliens. La même tournure impersonnelle — “il est parlé” — apparaît à plusieurs reprises dans

---

<sup>8</sup>. « Car le Seigneur va paraître dans les feux, et son char viendra fondre comme la tempête, pour répandre son indignation et sa fureur, et pour exercer sa vengeance au milieu des flammes. / Le Seigneur viendra environné de feux, et armé de son glaive pour juger toute chair. Le nombre de ceux que le Seigneur tuera se multipliera à l’infini. » (Isaïe LXVI, 15-16, trad. Le Maître de Sacy).

<sup>9</sup>. La formule est celle de Gérard Ferreyrolles, en note du fragment Sel. 367.

<sup>10</sup>. La formule est omniprésente dans les *Pensées* : fr. 273, 285, 291, 292, 305...

d'autres fragments, toujours dans un contexte de commentaire des prophéties<sup>11</sup>. L'adjectif *visible* surtout, avec sa quarantaine d'occurrences (dont six en structure impersonnelle : "il est visible que"), et l'adverbe *visiblement* sont presque des tics de l'auteur des *Pensées*. L'adverbe a un sémantisme fort sous la plume de Pascal; il sert à indiquer qu'un jugement possède un haut degré de certitude<sup>12</sup>. *Visible(s)* et *visiblement* apparaissent très souvent dans des fragments qui proposent des interprétations de l'Écriture : est "visible" ce qui est "lisible" de façon non discutable, avec les yeux de la raison; c'est le cas ici.

Il y a quelque chose de cocasse à découvrir aujourd'hui une nouvelle pensée de Pascal... dans le recueil des *Pensées* ! Cette bizarrerie s'explique par l'histoire peu commune de cette œuvre. Pendant plus d'un siècle, on a lu le recueil de 1670 comme émanant de Pascal. Voltaire n'a jamais eu lieu de s'interroger sur l'exacte authenticité des textes qu'il commentait dans les *Lettres anglaises* (et il n'a pas manqué, de fait, de porter le fer contre des expressions parfaitement étrangères à la plume de Pascal). Aujourd'hui, on met en doute toute formule qui ne serait pas validée par le manuscrit autographe ou par les copies. Mais il restait une importante pensée de Pascal, insoupçonnée, dans ce volume de 1670, si souvent manié. L'ironie du sort permet de tirer la leçon de cette affaire, en concluant avec les mots mêmes de notre auteur :

Rien n'est plus commun que les bonnes choses : il n'est question que de les discerner; et il est certain qu'elles sont toutes naturelles et à notre portée, et même connues de tout le monde. Mais on ne sait pas les distinguer.<sup>13</sup>




---

11. Fr. 303 : "il est parlé de Dieu"; fr. 309 : "la sagesse dont il est parlé"; fr. 478 : "Il est parlé dans le II Paralipomènes..."

12. Fr. 513 : "L'homme est *visiblement* fait pour penser."; fr. 736 : "C'est *visiblement* un peuple fait exprès pour servir de témoin au Messie : *Isaïe* XLII, 9..."

13. *De l'esprit géométrique*, in : Pascal, *Œuvres complètes*, éd. Jean Mesnard, t. III, p. 427.